

Je vous informe que la Communauté de Communes ne proposera pas de collecte annuelle des encombrants cette année.

Pour les communes du secteur ex-Pays de Nexon, cette collecte était assurée jusqu'en 2018 par le SICTOM Sud Haute-Vienne, qui ne la réalisera pas non plus sur son territoire en 2019.

Je vous rappelle que les déchèteries sont ouvertes toute l'année pour accueillir les déchets volumineux des habitants et permettre d'assurer leur valorisation, grâce aux filières mises en place (mobilier, déchets électriques, ferraille, etc). L'accès aux déchèteries a été élargi en 2019, avec la possibilité pour tous les habitants de se rendre dans les déchèteries du territoire du Val de Vienne et du SICTOM.

Des solutions ponctuelles peuvent également être mobilisées auprès de certains partenaires ou contacts locaux (par exemple, la Ressource Rit portée par l'association ALEAS). C'est pourquoi vous vous invitons à diriger les usagers ayant des questions à ce sujet vers les services de la Communauté de Communes (05.55.78.67.94. / [dechets@paysdenexon-montsdechalus.fr](mailto:dechets@paysdenexon-montsdechalus.fr))

Si une information concernant cette collecte figurait dans certains de vos supports (site internet, bulletin, ...), nous vous remercions de bien vouloir la retirer.

**Julie CHANTRE**

Responsable du Pôle Aménagement du Territoire et Environnement

**Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus**

**28 Avenue F.Mitterrand – 87 230 CHÂLUS**

05.55.78.67.96. / 06.41.15.27.05 / [responsable.environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr](mailto:responsable.environnement@paysdenexon-montsdechalus.fr)

Nous restons à votre disposition pour tout échange ou question.